

Frais de scolarité

Les frais de scolarité sont établis chaque année par le Conseil d'administration (Board of Trustees) du CCAC et sont généralement disponibles au 1er juillet. Vous trouverez ci-dessous notre barème actuel des frais de scolarité pour les étudiants avec crédits à la date de cette publication. Les frais de scolarité sont sujets à changement, et certains cours et programmes académiques peuvent aussi exiger des frais supplémentaires. **Veillez noter que les frais de scolarité forfaitaires sont seulement disponibles pour les semestres d'automne et de printemps. Tous les frais de scolarité pour les semestres d'été sont facturés au taux applicable par crédit.** Si vous avez des questions concernant les frais de scolarité et les informations les plus à jour, veuillez contacter n'importe quel bureau de Comptes étudiants (Student Accounts) du campus ou consultez ccac.edu/payment.

Frais de scolarité et frais annexes effectifs en automne 2023

<i>Statut de résidence</i>	<i>Frais de scolarité par crédit</i>	<i>Frais de scolarité forfaitaires 12 à 18 crédits¹ (automne et printemps seulement)</i>	<i>Frais annexes par crédit</i>
Résidents du comté d'Allegheny	126,00 \$	1 890,00 \$	Aucun
Résidents d'autres comtés de Pennsylvanie	252,00 \$	3 780,00 \$	6,50 \$
Résidents d'autres États et résidents internationaux	378,00 \$	5 670,00 \$	6,50 \$

¹ Les étudiants ayant une charge de 19 crédits ou plus pendant les semestres d'automne et/ou de printemps se verront appliquer le tarif forfaitaire plus le tarif par crédit en vigueur multiplié par le nombre de crédits au-delà de 18 crédits.

Exemple : 21 crédits pour un résident du comté d'Allegheny coûteraient 1 890,00 \$ (tarif forfaitaire) + 378,00 \$ [126,00 \$ (tarif par crédit) x 3 (crédits supérieurs à 18)] = 2 268,00 \$

Les anciens combattants des forces armées des États-Unis et les personnes à leur charge peuvent bénéficier des tarifs de scolarité appliqués aux résidents du comté. Veuillez contacter les Services aux militaires et aux anciens combattants au 412.237.6503 ou à veteransServices@ccac.edu pour plus d'informations.

Frais d'inscription

<i>Frais</i>	<i>Montant</i>
Frais du collège ²	6,00 \$/crédit
Frais de cours en ligne ³	20,00 \$/cours en ligne
Frais de laboratoire	Quand cela s'applique (les montants varient par cours)
Frais de cours en cursus médical	20,00 \$/crédit (quand cela s'applique)
Frais NCLEX	300,00 \$/semestre par cours NUR 250
Frais d'assurance responsabilité civile ³	7,70 \$/semestre (quand cela s'applique)
Frais d'assurance accident ³	5,40 \$/semestre (étudiants à temps plein seulement)
Frais de technologie	23,25 \$/crédit
Frais d'inscription	25,00 \$ (étudiants s'inscrivant pour la première fois, non récurrent, non remboursable)
Frais de service étudiant	8,25/crédit

Frais divers

<i>Frais</i>	<i>Montant</i>
Crédit par examen	126,00 \$/cours (non remboursable)
Frais de retard de paiement	15,00 \$/événement (évalués sur les comptes impayés après la date de limite de paiement des frais de scolarité et mensuellement tout au long du trimestre)
Frais de traitement des chèques retournés	25,00 \$/chèque (non remboursable)
Relevé de notes officiel du dossier scolaire	5,00 \$/copie (non remboursable)
Frais d'opposition au paiement/réémission de chèque	20,00 \$/chèque (non remboursable)

² Les frais de collège s'appliquent à tous les étudiants à crédits à temps plein et à temps partiel suivant des cours d'automne, de printemps et/ou d'été. Les étudiants non crédités en sont exemptés

³ Non remboursable après le début du semestre